

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2018

---

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1402)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° CD69

présenté par

M. Garot, M. Bouillon et Mme Vainqueur-Christophe

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 7, après le mot : « espèces »,

insérer les mots :

« et à leurs habitats ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Un récent rapport nous alertait : 60 % des populations d'animaux sauvages ont disparu de la planète en moins de 50 ans. En cause, la destruction de l'habitat de ces animaux par les humains.

La préservation de la biodiversité s'accompagne nécessairement d'une protection de l'habitat de certaines espèces. C'est l'objet de cet amendement.

Cet amendement fait suite à l'audition par la Commission du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire des associations de protection de la nature.